

Pour plus de sécurité :

Détection de Monoxyde de Carbone

NOUVEAU

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et insipide. Il est indétectable par l'homme.

C'est le tueur silencieux par excellence.

A forte concentration, le CO vous endort puis vous tue ou vous laisse des séquelles irrémédiables.

Quels sont les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone ?

- Appareils de chauffage, de production d'eau chaude.
 - Cuisinière
- Poêles, convecteurs, cheminées, inserts
- Moteurs de groupe électrogène.

COOPER SECURITE SAS
 Parc Européen d'Entreprises II
 Rue Beethoven - BP 10184
 63200 RIOM
 Tel : 0820 867 867
 Fax : 0820 888 526
www.cooperfrance.com



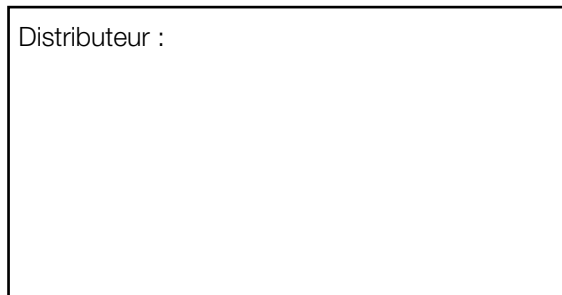
**Détecteurs Autonomes
 Avertisseur de Fumée**

**Produit recommandé
 par des revues
 de consommateurs**

COOPER Safety

XFI 500 0600

Distributeur :



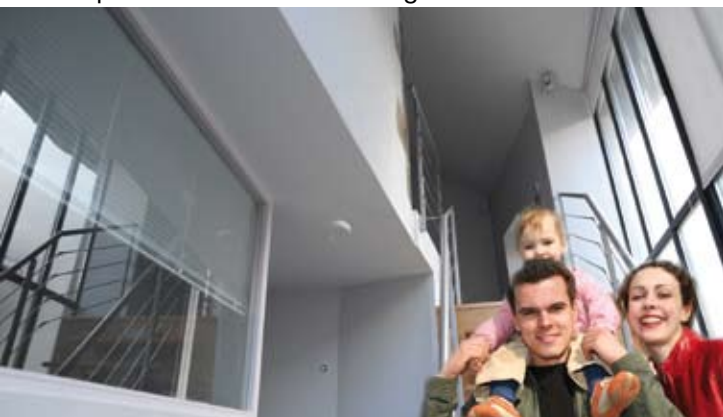
**Son afficheur digital indique
 la concentration de CO**



CODE	REF	DÉSIGNATION
NUG35114	EI206	Détecteur Domestique Autonome de Monoxyde de carbone (CO)

Un DAAF ?

Un DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) est un appareil de sécurité incendie. Il détecte la fumée dans les premiers instants d'un incendie et déclenche l'alarme. Il avertit les occupants dans leur sommeil permettant ainsi : soit de maîtriser un feu naissant, soit d'empêcher sa propagation. Il permet l'évacuation des occupants et limite les dommages matériels.



Les incendies en France : (chiffres pour 1 année)

- 250 000 incendies domestiques
- 10 000 victimes
- 800 décès
- 1 Français sur 3 connaît un incendie dans sa vie
- 70% des incendies ont lieu la nuit



La loi DAAF 2010-238 du 9 Mars 2010 impose à chaque foyer de s'équiper d'au moins un DAAF d'ici 2015 pour prévenir les risques d'incendie, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays de l'UE.

Où et Combien ?

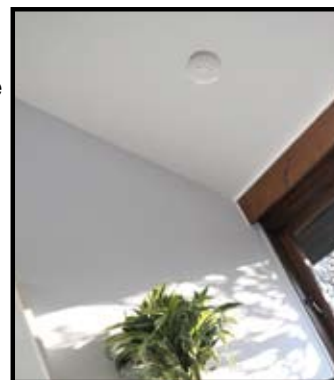
La loi impose au moins un DAAF par foyer. Nous recommandons de placer **un détecteur de fumée par étage** de préférence dans les couloirs qui déservent les chambres.



- 1^{er} DAAF à positionner dans les zones de circulation
- Pour plus de sécurité mettre des DAAF dans les chambres
- Positionner un détecteur de monoxyde de carbone près des appareils de chauffage
- ▼ Eviter les pièces exposées à la fumée ex : cuisine, garage...

Installation facile et rapide : les vis et chevilles sont fournies, il suffit d'un tournevis et de faire 2 trous pour sécuriser son foyer.

Pour une plus grande efficacité le DAAF est à placer de préférence au plafond et au centre de la pièce. En laissant au minimum 50 cm entre le DAAF et tout obstacle (mur, luminaire...)



La Gamme



Certification NF DAAF : Marque de qualité garantissant la performance et la qualité des produits (tests des produits, contrôle de la fabrication, audit externe...).



- Certifié CE et NF DAAF, EN14604
- Garantie 5 ans
- Fabrication UE
- Grand bouton de désactivation (pour inhiber l'alarme en cas de fausse alerte)
- Dispositif «anti vol»
- Périphériques radio pour malentendants (flash + vibreur)
- Interconnexion (12 détecteurs) filaire ou radio en option (NUG35201 et NUG35202).

Codes articles

CODE	REF	DÉSIGNATION
NUG35200	Ei605	Détecteur fumée domestique (certif. NF) - (1)

Interconnectable

NUG35201	Ei605C	Détecteur fumée domestique - interconnectable (certif. NF) (1)
NUG35203	Ei605MRF	Module interconnexion radio radioLINK pour Ei605C (3)
NUG35202	Ei605TYC	Détecteur fumée domestique 10 ans - interconnectable (certif. NF) (2)
NUG35204	Ei605MTYC	Module interconnexion radio radioLINK pour Ei605TYC (2) (3)

(1) Pile alcaline (2) Pile Lithium

(3) La certification NF ne concerne que la partie détection et pas la liaison radio

Des accessoires optionnels

CODE	REF	DÉSIGNATION
NUG35116	Ei410	Télécommande radio, fonctions : muet, test, localisation d'alarme
NUG35211	Ei428R	Boîtier relais radio
NUG35210	Ei171RF	Avertisseur radio flash pour malentendant
NUG35209	Ei170RF	Avertisseur radio vibrant et flash pour malentendant